

RECENSEMENT PAR BUREAU

des votes émis dans la commune

Bureaux	Nombre d'électeurs inscrits	Nombre d'émargements	Nombre de votants (enveloppes et bulletins sans enveloppe trouvés dans les urnes)	Nombre de bulletins blancs (5)	Nombre de bulletins et enveloppes annulés	Nombre de suffrages exprimés (6)	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS A CHAQUE CANDIDAT (mentionner les prénom et nom de chaque candidat dans l'ordre figurant sur la liste arrêtée par le représentant de l'Etat)	
							KOTARAC Andrée 1	DAUBIÉ Romain 2
A	B	C	D	E	F	G	1	2
001 L'ALLEGRO	1407	991	990	24	3	963	336	627
002 STADE LA CHANAL	1318	895	895	28	7	860	302	558
003 ECOLE HENRI DESCHAMPS	1578	1081	1081	22	8	1051	371	680
004 SALLE DES FETES DU MAS RILLIER	863	683	683	19	3	661	273	388
005 SALLE DES FETES DES ECHETS	932	666	666	16	3	647	281	366
006 CENTRE SOCIO-CULTUREL	1099	745	745	12	7	726	271	455
Totaux cumulés de la page et des intercalaires	7197	5061	5060	121	31	4908	1834	3074

(5) Depuis l'adoption de la loi n° 2014-172 du 21 février 2014, les bulletins blancs (de couleur blanche sans aucune mention et les enveloppes vides sans bulletin) sont exclus du champ des bulletins nuls. Ils sont à présent décomptés séparément et annexés au procès-verbal sans être pris en compte dans la détermination des suffrages exprimés.

(6) Ce nombre correspond à la colonne 4 moins les colonnes 5 et 6.